



---

REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

*Discours du Ministre*  
*Michel Patrick BOISVERT*  
*à l'occasion du lancement officiel du Plan de Relance Économique Post-Covid (PREPOC)*

**Lundi 11 janvier 2021**

*Son Excellence Monsieur le Président de la République,*  
*Monsieur le Premier Ministre,*  
*Monsieur le Président du Sénat de la République,*  
*Mesdames, messieurs les Ministres,*  
*Messieurs les Secrétaires d'État,*  
*Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti,*  
*Madame messieurs les membres du Conseil de la BRH*  
*Mesdames, messieurs les représentants des missions diplomatiques,*  
*Mesdames, messieurs les représentant des partenaires techniques et financiers,*  
*Mesdames messieurs les représentants du secteur privé des affaires ;*  
*Mesdames, messieurs les représentants de la société civile ;*  
*Mesdames, messieurs les représentant du secteur religieux ;*  
*Messieurs les Directeurs Généraux,*  
*Mesdames messieurs, Directeurs techniques et cadres du MEF, du MPCE et des autres*  
*Ministères,*  
*Mesdames, Messieurs de la Presse écrite, parlée, télévisée et en ligne,*  
*Distingues Invités, en vos rangs, titres, grades et qualités respectifs,*  
*Mesdames, Messieurs,*

Le premier devoir de tout gouvernement responsable est de s'évertuer, autant que faire se peut, à réunir les conditions et moyens nécessaires pour apporter des réponses idoines aux différents problèmes que confronte sa population. Ainsi, par mon organe, le gouvernement témoigne aujourd'hui de son souci d'apporter une réponse durable et structurée à la situation de crise économique et sociale aggravée par la pandémie de Coronavirus en vous présentant officiellement le contenu du plan baptisé **Plan de Relance Économique Post-Covid, le PREPOC** avec les principaux objectifs visés.

Dans le but d'assurer une relance aussi vigoureuse qu'équitable, le PREPOC répond aux préoccupations suivantes :

a) Freiner la détérioration du cadre macroéconomique ainsi que le processus de dégradation des conditions de vie des haïtiens face à la persistance des mouvements politiques et la survenue de la pandémie ;

b) Engager les acteurs sociaux et économiques sur une dynamique de transformation et de redressement à travers des politiques publiques et des réformes qui s'inscrivent dans la durée. Ainsi donc, le PREPOC s'étendra sur une période allant de 2020 à 2023 ;

c) Susciter une prise de conscience et un engagement durable de la société sur nos problèmes économiques et sociaux structurels qui persistent en s'aggravant avec nos changements politiques intermittents ;

d) Engager une démarche qui : **contribue** à libérer notre économie des contraintes et aléas politiques ; **permet** de renforcer la cohérence globale des politiques, en particulier l'articulation entre les politiques monétaires et budgétaires ; garantit **plus** d'efficacité dans la gestion des ressources de l'Etat et **accroît** l'impact de la dépense publique.

En s'engageant dans l'élaboration de ce Plan de Relance Post-Covid, le Gouvernement a voulu doter le pays d'un cadre de travail sur trois ans pour qu'ensemble, nous entamions la dynamique de redressement de notre économie et promouvoir la croissance ainsi que la résilience et les opportunités.

La coordination de ce travail a été assurée conjointement par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et le Ministère de l'Économie et des Finances. Il a été conduit avec l'assistance d'experts nationaux et internationaux et réalisé au bout de plusieurs mois de réflexions et d'échanges impliquant des cadres de nos différents ministères et organismes publics avec la participation d'un ensemble d'acteurs non étatiques incluant le secteur privé des affaires, des associations socioprofessionnelles, la société civile, l'Université, la Presse...

Qu'ils soient tous ici vivement remerciés pour leur collaboration et leur contribution.

*Mesdames Messieurs,*

Avec le Plan de Relance Économique Post-Covid, le PREPOC, notre pays dispose désormais, d'un document opérationnel de pilotage des actions et interventions pour les trois (03) années à venir, en vue de remettre l'économie sur un sentier de croissance robuste et soutenue et ainsi, faire reculer substantiellement la pauvreté et les inégalités.

Le PREPOC se veut être une ligne directrice pour renforcer la rigueur dans la préparation et la mise en œuvre de l'action gouvernementale. Les priorités identifiées, les indicateurs et cibles inscrits dans le PREPOC sont donc appelés à guider l'élaboration des budgets et des plans d'actions des organismes gouvernementaux.

Nous avons là une base de travail nous permettant de mutualiser nos efforts afin de nous élever à la hauteur des défis du moment.

Dans ce dessein, des domaines clés d'intervention et des piliers d'actions ont été identifiés, en concertation avec les parties prenantes, en vue d'aboutir aux résultats capables d'améliorer réellement la vie de la population.

Ces piliers sont au nombre de 6 :

1. La diversification et l'élargissement de la base productive ;
2. L'amélioration des infrastructures et des services (énergie, transport, eau potable, éducation, santé, communication ;
3. Le renforcement de la sécurité intérieure, des frontières et de l'Etat de droit ;
4. L'inclusion sociale ;
5. Le développement du secteur privé, des PME en particulier, et la création d'emplois décents ;
6. Le renforcement de la gouvernance administrative, économique et financière ;

Dans le but d'accroître l'efficacité du PREPOC, trois domaines ont été également retenus, il s'agit :

- a) Du renforcement de la Gouvernance Administrative ;
- b) Du renforcement de la Gouvernance Économique et Financière et de la stabilité macroéconomique ;
- c) De L'amélioration du cadre des affaires et de la compétitivité de l'économie.

Les principaux résultats visés tiennent non seulement compte des contraintes, mais aussi de la nécessaire collaboration qui doit exister entre les acteurs sociaux et économiques.

De la mise en œuvre du PREPOC sont attendus :

- i) **une croissance économique en moyenne de l'ordre de 3%** sur les trois prochaines années qui découlera de la stimulation et la revitalisation des secteurs porteurs, d'une amélioration de la gouvernance et du climat des affaires notamment;
- ii) **une baisse sensible et graduelle de l'inflation à 10% au plus à la fin de 2023**, favorisée par un ciblage intelligent des dépenses et le renforcement du cadre budgétaire, en particulier au niveau de la planification et de la transparence, la lutte contre la corruption ;
- iii) la création de **plus de cinquante mille (50,000) emplois décents** au cours des trois (3) prochaines années ;
- iv) **la réduction de la frange de la population en insécurité alimentaire ;**
- v) **la baisse du taux de pauvreté et du taux de chômage.**

Avec de telles ambitions, la mise en œuvre du PREPOC exigera la mobilisation d'importants moyens financiers. **Le budget total du Plan de Relance Économique Post-Covid-19 pour la période 2020-2023 s'élève à 347,9 milliards de gourdes.**

**Le besoin de financement est de 157,9 milliards de gourdes** sur les trois années du PREPOC. De ce montant, 139,6 milliards de gourdes en nouveaux financements devront être mobilisées auprès des Partenaires Techniques et Financiers dont : 41,2 milliards pour 2020-2021, 36.5 milliards de gourdes pour 2021-2022, 35 milliards de gourdes pour 2022-2023.

Ce besoin de financement impliquera des efforts du Budget de l'Etat, pour un montant de 18,3 milliards de gourdes sur trois ans : 9,8 milliards gourdes en 2020-2021 ; 5,6 milliards de gourdes 2021-2022 et 2, 8 milliards de gourdes en 2022-2023.

**Pour réussir le PREPOC, la rénovation du cadre global du budget se veut indispensable** et devient l'axe majeur du processus global de réforme des finances publiques. Cela signifie de **sortir d'une approche de budget de moyen pour intégrer une logique de résultats** qui implique de ne pas se limiter au financement d'actions et projets, mais plutôt de politiques publiques qui apportent des transformations positives dans la vie de nos concitoyens.

Cela implique aussi d'accélérer le processus de mise en œuvre de la réforme des finances publiques et de la gouvernance indispensable pour ancrer durablement notre objectif d'un cadre macroéconomique et financier stable. Nos efforts porteront à la fois sur:

- l'accroissement des performances dans le recouvrement des ressources internes ;
- l'adoption d'une politique d'endettement viable et responsable pour éviter le cercle vicieux du surendettement ;
- Une meilleure coordination de l'aide financière et de la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers;
- La mise à profit des partenariats public-privé et la recherche de modalités de financement innovants axés sur la valorisation et une meilleure gestion des actifs de l'Etat....
- l'amélioration de la qualité de la dépense publique en renforçant la planification et les critères de priorisation, l'objectif étant « **faire plus et mieux avec moins de ressources** ».

Pour atteindre les principaux résultats visés, **le Plan de Relance Économique Post-Covid table aussi sur un renforcement du pilotage et de la coordination** dans sa mise en œuvre qui rend aussi indispensable une bonne collaboration et concertation des différents acteurs.

Permettez-moi de souligner que cette démarche inclusive et patiente adoptée lors du processus d'élaboration de ce plan devra se poursuivre pour favoriser la convergence des énergies vers la poursuite d'objectifs de développement communs et partagés. C'est un défi majeur qu'il convient de relever pour gagner le pari de l'émergence économique.

Je veux aussi signaler que l'intérêt et la collaboration affirmés des acteurs non étatiques consultés au cours du processus, nous rassurent de leur ferme volonté de s'impliquer dans une nouvelle dynamique de collaboration pour la relance de l'économie.

Au niveau du secteur public, la dynamique adoptée pour l'élaboration du PREPOC a permis de mettre en exergue la bonne collaboration entre les différentes entités engagées dans cet exercice qui, sans ambages, **peut-être qualifié d'exercice réussi**. Nous nous devons de systématiser cette concertation pour renforcer l'articulation des politiques et garantir leur efficacité par l'inclusion des acteurs non étatiques.

La mise en place d'une **entité de pilotage et de coordination** est un point de départ dans le processus de mise en œuvre du PREPOC. Elle doit définir rapidement un agenda d'actions, des matrices de suivi, la stratégie de mobilisation des ressources et engagera aussi une revue ciblée de politiques publiques et projets en cours dans les domaines prioritaires afin d'articuler les recommandations et envisager des initiatives en vue de garantir leur efficacité et leur efficience. Cela est urgent notamment pour les dispositifs de soutien aux PME dans les secteurs porteurs et aussi pour les politiques sociales, dans l'objectif d'avoir un impact rapide sur les conditions de vie des catégories les plus vulnérables.

*Mesdames, Messieurs,*

Ce Plan de Relance offre aujourd'hui l'opportunité pour un pacte, un engagement responsable, solidaire et intelligent en vue de travailler à relever notre économie et améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. C'est le choix qui s'impose à nous en tant que citoyen soucieux du bien collectif, des générations futures et de notre dignité.

Je dois aussi vous dire, en tant que ministre de l'Économie et des Finances, c'est une étape importante pour la gestion des finances publiques car, le souci de l'efficacité de nos interventions, de la rentabilité économique et sociale de chaque centime dépensée est une préoccupation qui hante chaque instant, chaque décision et chaque action.

Alors mettons-nous toutes et tous au travail afin que le PREPOC puisse, par sa mise œuvre, répondre, aux multiples attentes de la population.

Je vous remercie!!!